

Trois États du Golfe Persique (Oman, le Bahrein et Qatar) sont devenus membres des Nations Unies pendant la vingt-sixième session de l'Assemblée générale, et le Canada a salué l'entrée de ces États dans l'organisation mondiale.

Asie et Pacifique

Au ministère, le *Bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique* est chargé de la coordination et de la direction des relations du Canada avec les États de l'Asie et du Pacifique. A la suite de la réorganisation du ministère au début de 1971, le Bureau assumait la responsabilité des affaires concernant les pays du Commonwealth dans cette région, qui incombait à l'ancienne Direction des affaires du Commonwealth, et de celle qui incombait auparavant à la Direction des affaires d'Extrême-Orient. Le nouveau Bureau comprend trois directions; celles de l'Asie de l'Est, du Pacifique et de l'Asie du Sud. De plus, le Groupe de travail interministériel sur l'Inde et le Pakistan a été formé comme entité autonome au sein de la Direction des affaires de l'Asie du Sud pour s'occuper de la crise au Pakistan oriental et du problème des réfugiés en Inde.

La *Direction des affaires de l'Asie de l'Est* est chargée des relations avec la Chine, Hong Kong, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, la Birmanie et la Thaïlande. Dans cette région, le Canada a des ambassades à Pékin et à Bangkok, un haut-commissariat à Kuala Lumpur avec accréditation auprès de la Birmanie et une délégation commerciale à Hong Kong. La délégation canadienne à la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam réside à Saïgon et a des bureaux de liaison à Vientiane (auprès de la Commission internationale de contrôle au Laos) et à Hanoï. L'événement marquant de l'année pour cette Direction a été l'échange d'ambassadeurs avec la République populaire de Chine et l'évolution des relations sino-canadiennes.

Les questions touchant le Japon, la Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Océanie (Fidji, Tonga et le Samoa-Occidental), l'Antarctique, la Malaisie, Singapour, les Philippines et l'Indonésie relèvent de la *Direction des affaires du Pacifique*. Le Canada a des ambassades à Tokyo et à Djakarta, des hauts-commissariats à Canberra, à Wellington, à Kuala Lumpur et à Singapour, ainsi qu'un consulat général à Manille; l'ambassadeur à Tokyo est accrédité auprès de la République de Corée, le haut-commissaire à Canberra est accrédité auprès de Fidji et le haut-commissaire à Wellington est accrédité auprès de Tonga et du Samoa-Occidental. En 1971, les relations bilatérales avec la plupart de ces pays prenaient un grand essor conformément aux objectifs visés dans *Politique étrangère au service des Canadiens*. Le nombre de visites entre le Canada et ses voisins du Pacifique, dont celle du premier ministre, M. Trudeau, à la tête d'une délégation de ministres et de hauts fonctionnaires, et de voyages effectués dans la région par les Canadiens a augmenté de façon marquée.

La *Direction des affaires de l'Asie du Sud* s'occupe des relations du Canada avec l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan, Ceylan, le Népal, Sikkim, le Bhoutan et les Îles Maldives. Le Canada a un haut-commissariat à New Delhi, Islamabad et Colombo; le haut commissaire d'Islamabad est aussi accrédité auprès de l'Afghanistan, tandis que celui de New Delhi l'est auprès du Népal.